



Droit et obligation de l'entreprise au regard du code du travail

ANIMATEUR (S)

- **Pierre IRIART**
Maître de conférences en droit social (Université Bordeaux IV).
Avocat à la Cour (Barreau de Bordeaux)

OBJECTIFS

Identifier les règles du droit du travail applicables aux PME, connaître les règles juridiques essentielles à la compréhension du contenu d'un contrat de travail, maîtriser les différents rouages administratifs et législatifs du droit du travail

PROGRAMME

I. Le contrat de travail

- I.1. La conclusion du contrat
- I.2. Contrats et formes d'emploi
- I.3. Les clauses facultatives du contrat
- I.4. La suspension du contrat
- I.5. La modification du contrat de travail

II. Les ruptures du contrat de travail

- II.1. Le licenciement
- II.2. La démission
- II.3. La retraite du salarié
- II.4. « Ruptures du 3ème type »

III. Exécution du travail – Responsabilités de l'employeur

- III.2. Le règlement intérieur
- III.3. La discipline
- III.4. Le temps de travail
- III.5. La formation professionnelle

IV. La négociation collective – Représentation du personnel

- IV.1. La représentativité
- IV.2. Le cadre de la négociation
- IV.3. La mise en œuvre des accords
- IV.4. La représentation du personnel

SUPPORTS ET METHODES

POWERPOINT de cours - Transparents-
Etudes de cas / Exercices et questions d'évaluation et d'auto-évaluation

PUBLIC CIBLE

Tout dirigeant salarié et personnel d'encadrement d'une entreprise.

COTE PRATIQUE

- **Dates**

7-8 novembre 2011
Ou 24-25 novembre 2011
Ou 15-16 décembre 2011

- **Durée du séminaire**

2 jours, soit (14h)